



LUC CHATEL
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI
CHARGE DE L'INDUSTRIE ET DE LA CONSOMMATION,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Communiqué de presse

Communiqué de presse

<http://www.minefe.gouv.fr>

Paris, le 3 février 2009

Luc CHATEL et la Fédération Française des Télécoms se félicitent des résultats du 33700 pour lutter contre les SMS indésirables

Luc CHATEL, Secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et de la Consommation, Porte-parole du Gouvernement, et Frank ESSER, Président de la Fédération Française des Télécoms, ont tiré un premier bilan du 33700, à l'occasion de la visite d'un centre clients mobile Orange à Paris.

Le Ministre a tenu à souligner le succès de ce dispositif anti-spam par SMS : en moins de trois mois, **plus de la moitié des SMS indésirables signalés ont fait l'objet d'une coupure du numéro renvoyant vers un service surtaxé.**

- **190 000 signalements ont été transmis au 33700**, avec un taux de 60 % de signalements complets (incluant l'envoi de deux SMS à la plate-forme, permettant aux opérateurs de disposer à la fois du texte du message incriminé et du numéro de l'éditeur indélicat) ;
- **Sur ces 190 000 signalements, 150 000 ont été identifiés comme** pouvant faire l'objet d'actions à l'encontre des éditeurs indélicats ;
- **Plus de 150 coupures de numéros liées à des messages réellement litigieux** avec renvoi vers un service surtaxé ont été effectuées par les opérateurs en moins de trois mois, **couvrant plus de la moitié des signalements identifiés comme indélicats ;**
- **Plusieurs dizaines de mises en demeure** ont été adressées aux éditeurs visés.
- En outre, les services de police ont été saisis d'un dossier complet sur un cas particulièrement significatif.

Au total et en moins de trois mois, plus d'1 SMS indésirable signalé sur 2 a fait l'objet d'une coupure du numéro renvoyant vers un service surtaxé, préservant ainsi des millions de clients des conséquences financières de ces *spams*.



Grâce à ces nombreux signalements, **trois grandes familles de SMS indésirables ont pu être identifiées par la plate-forme :**

- les messages de type « salut, c'est moi....rappelle-moi au 089..... » « ca m'amuse pas de t'envoyer des SMS... » et leurs variantes, qui représentent l'intégralité du top 20 des signalements au cours du dernier mois
- les loteries, les jeux et la voyance
- et, à la marge, des annonces destinées à un public adulte.

Exemples de cas les plus fréquents de SMS indésirables :

- *Salut c moi? J'attends toujours ton appel, a croire que je t'ai laisse mon numero pr rien, rappelle moi au 0899xyzpqr*
- *Ca m amuse pas de t envoyer des sms et que tu repondes pas!Tel le 0899xyzpqr code 84070 et écoute mon message, tu comprendra pourquoi j insiste*
- *T écoute pas mes messages!Pourtant j insiste!Écoute au moins ce message.Tel le 0899xyzpqr code 84070 je t expliqu pourquoi j'insiste pr te voir1.35e+0.34e/m*
- *J EN AI MARRE DE SES SMS écoute mon message de 11 secondes tu as tout pour me joindre au 0899xyzpqr code 84070 Appel ou viens chez moi. 1.35e+0.34e/m*
- *Une personne pense à toi mais hésite encore à faire le premier pas. Pour savoir qui et dialoguer en direct avec notre voyant, tape OK au 82xyz (1.5E+sms)*
- *Vous avez ete tire au sort a 9h56 et gagnez le CHEQUE n 409248 ! App le 0899xyzpqr pr en connaitre le montant et le retirer ! Merci (cts 1.35e+0,34mn)*

Le 33700 est renforcé depuis le 1^{er} janvier par un site internet : www.33700-spam-sms.fr

Ce site fournit une information générale sur l'ensemble du dispositif et des conseils utiles aux consommateurs pour lutter contre le spam. Il renvoie par ailleurs vers les pages spécifiques des opérateurs mobiles, avec désormais la possibilité d'un signalement en ligne.

Lancé le 15 novembre 2008, en concertation avec Luc CHATEL, par les opérateurs télécoms et les éditeurs de services pour lutter plus efficacement contre les pratiques frauduleuses menées à partir d'envoi de SMS indésirables, le 33700 est un dispositif d'alerte et de traitement permettant aux consommateurs de signaler ces SMS abusifs. Il vient compléter le dispositif déjà en place au travers des fonctions **STOP** et **CONTACT**.

Changements de ligne non sollicités

Par ailleurs, les opérateurs ont mis en place, depuis le 1^{er} janvier 2009, les quatre engagements qu'ils avaient pris devant Luc CHATEL le 21 octobre dernier, pour **rétablir dans les meilleurs délais les lignes des consommateurs en cas de changements de ligne non sollicités et leur proposer une indemnisation.**

Contacts Presse :

Cabinet de Luc CHATEL : Aurélia JUBLIN - 01 53 18 45 13 / Diane ELIARD - 01 53 18 46 28
Fédération Française des Télécoms : Dominique MARTIN - 06 07 52 85 11